

## La Fondation Musique et Radio crée les Cercles de mécènes

**Un engagement pour donner à tous les clefs d'accès  
à la musique et aux médias**

**Cette année, la Fondation Musique et Radio, créée par Radio France en 2013 sous l'égide de l'Institut de France**, prend un nouvel essor avec le lancement d'un cercle de mécènes pour les particuliers – **le Cercle des Amis**, ainsi qu'un Cercle de mécènes destiné aux entreprises, **le Cercle des Entreprises**.

Ces Cercles reflètent la double vocation musique et média de la fondation, que l'on retrouve dans les projets qu'elle soutient et dans les relations qu'elle noue avec ses mécènes.

Les membres de ces Cercles et Radio France partagent pleinement les objectifs de promotion de la musique et de l'éducation aux médias, socle de la mission de la Fondation. Radio France souhaite apporter son concours à la dynamique de ces Cercles.

Les membres du **Cercle des Amis** se verront proposer une ouverture prioritaire de la billetterie des concerts à l'Auditorium, des invitations pour des répétitions des formations musicales, des avant-concerts, des visites de la Maison de la radio, des concerts organisés par les antennes, des rencontres avec les artistes en coulisses, et la possibilité d'assister aux émissions ou matinales des antennes de Radio France.

**Les offres pour les membres du Cercle des Entreprises** sont proposées en différents formats selon les besoins et enjeux de l'entreprise : réservations de places de concerts à l'Auditorium pour des salariés ou des clients ainsi que de nombreux avantages.

*« Nous entrons dans l'ère de l'engagement. Particulier ou entreprise, chacun veut être acteur de la transformation de la société. Pour cela, les médias et la musique sont deux moteurs formidables ! En créant aujourd'hui deux Cercles de mécènes, la Fondation Musique et Radio répond à l'aspiration à un engagement dans la durée en faveur de nos actions pour l'accès à la musique et à l'information ainsi que le rayonnement culturel français. »* **Sibyle Veil, Présidente-directrice générale de Radio France**

« Les actions menées par la Fondation ont le mérite de rapprocher la musique classique de publics qui, pour des raisons géographiques, culturelles ou sociales, en sont souvent éloignés. Elles permettent aussi aux journalistes de Radio France de transmettre leur précieux savoir-faire aux jeunes générations, dans un monde où le mode de diffusion de l'information est un véritable enjeu. Le projet de la Fondation vise, en somme, à renforcer la cohésion sociale et les échanges intergénérationnels autour de la culture, grâce à la collaboration des musiciens et des journalistes ». **Xavier Darcos, Chancelier de l'Institut de France**

## LA FONDATION MUSIQUE ET RADIO

La Fondation Musique et Radio, abritée à l'Institut de France, soutient des projets d'intérêt général. A travers ses deux axes d'engagement, la fondation favorise l'accès à la musique et à l'éducation aux médias et à l'information au plus grand nombre, et soutient également la création et le rayonnement de la musique en France et à travers le monde.

La Fondation Musique et Radio soutient déjà quatre projets phares en 2018-2019 :

**Vox, ma chorale interactive**, nouveau portail numérique gratuit, destiné à développer la pratique chorale dans les écoles. Ce projet est porté par Radio France avec le soutien du ministère de la culture et du ministère de l'éducation nationale.

**La Maîtrise de Radio France à Bondy**, deuxième site de la Maîtrise et formation musicale d'excellence en zone d'éducation prioritaire.

**InterClass'**, dispositif d'éducation aux médias et à l'information lancé à l'initiative de **France Inter** pour construire une relation de confiance entre les jeunes et les médias français et retisser du lien social.

**Le programme d'échange culturel France - Chine**, inédit, qui permet un véritable dialogue artistique et musical entre la France et la Chine, construit autour de différents projets tels que des commandes et des créations d'œuvres, des invitations de chefs d'orchestres et de musiciens et des échanges entre orchestres, auxquels les tournées des formations musicales de Radio France donnent un écho prestigieux.

La Fondation Musique et Radio soutient également des commandes d'œuvres et des projets pédagogiques. Elle contribue ainsi à mieux faire connaître le répertoire organistique, **l'orgue de l'Auditorium de Radio France étant l'un des vecteurs de cette promotion**, et le projet pédagogique **Culture et Média** en quartier politique de la ville et **les enfantines**, programme pédagogique d'éveil musical pour le très jeune public de 3 à 6 ans.

## ILS SOUTIENNENT LA FONDATION MUSIQUE ET RADIO – INSTITUT DE FRANCE

- Le Fonds du 11 janvier
- La Fondation de France
- La Fondation Bettencourt-Schueller
- La Fondation Groupe RATP
- La Fondation Safran pour l'insertion
- Le Fonds de Dotation Education, Culture et Avenir
- La Sacem
- Le CGET - Direction Régionale de la Jeunesse
- Le Boston Consulting Group – membre du Cercle des entreprises
- Les membres du Cercle des Amis
- Les membres du Cercle des Amis – Chine avec La Jonathan K.S. Choi Foundation

## L'INSTITUT DE FRANCE

**Créé en 1795**, l'Institut de France a pour mission de proposer aux cinq Académies qui y travaillent (française, inscriptions et belles-lettres, sciences, beaux-arts, sciences morales et politiques) un cadre harmonieux pour remplir leur mission de perfectionnement des lettres, des sciences et des arts, à titre non lucratif. Grand mécène, il **encourage la recherche et soutient la création** à travers la remise de prix, de bourses et de subventions (plus de 23 millions d'euros distribués chaque année par le biais de ses fondations abritées). Placé sous la protection du président de la République, il est également le gardien d'un important patrimoine, à commencer par le Palais du quai de Conti, quatre bibliothèques dont la bibliothèque Mazarine, ou encore de nombreuses demeures et collections qui lui ont été léguées depuis la fin du XIXe siècle. Parmi elles se trouvent le château de Chantilly, l'abbaye de Chaalis, le musée Jacquemart-André, le château de Langeais, le manoir de Kerazan ou encore la villa Kérylos.

## COMMENT DEVENIR MECENE ?

⇒ Vous êtes un particulier – Rejoignez [le Cercle des Amis](#)

⇒ Vous êtes une entreprise – Rejoignez [le Cercle des Entreprises Mécènes](#)

**Ou contactez-nous :** [contact.mecenat@radiofrance.com](mailto:contact.mecenat@radiofrance.com) / 01 56 40 40 19

**Retrouvez-nous aussi** sur le site de Radio France et toutes les actualités de la Fondation sur Twitter @fondation\_M\_R

**Gaël HAMAYON**  
[gael.hamayon@radiofrance.com](mailto:gael.hamayon@radiofrance.com)  
01.56.40.21.41 – 06.84.10.49.91

**Peggy DREYER**  
[peggy.dreyer@radiofrance.com](mailto:peggy.dreyer@radiofrance.com)  
01.56.40.16.15 - 06.18.76.34.17

Assistante service de presse  
**Héloïse LEGER**  
**heloise.leger@radiofrance.com**  
01.56.40.24.51

[radiofrance.fr](https://www.radiofrance.fr)



Radio France met en œuvre un traitement de données à caractère personnel ayant pour finalité la gestion de fichiers de contacts dans le cadre d'opérations d'information et de communication externes, l'envoi d'informations relatives aux activités de Radio France et la réalisation de statistiques. Conformément à la loi Informatique et libertés n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de suppression, d'opposition au traitement des données personnelles vous concernant que vous pouvez exercer à l'adresse suivante : [relationspubliques@radiofrance.com](mailto:relationspubliques@radiofrance.com) en précisant l'objet de votre demande.